

DEPARTEMENT
Haute-Marne

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

- en exercice 19
- présents 17
- votants 17
- absents 2

Du mardi 13 avril 2021

L'an deux mille vingt et un le 13 avril, à Salle du Conseil Municipal à 20H30.

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

OBJET

Attribution de la Délégation de Service Public pour l'exploitation du Golf Miniature à Bourbonne les Bains

Étaient présents : André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLOT, Claude PETIOT, Patrick BREYER, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Delphine ANDRÉ, Lydia HUGUENOT, Sébastien HUMBLLOT, Damien CORNU, Amélie MOLTER, Aurélie LAVILLE, Sabine SAVARD.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 15 avril 2021 et que la convocation du Conseil avait été faite le 08 avril 2021

Étaient absents non excusés : Jean-Mary CARBILLET, Céline CARBILLET

Madame Amélie MOLTER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame Marie-France MERCIER, Adjointe au Maire, expose au Conseil Municipal :

- Que conformément à l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la fin de la procédure de délégation de l'exploitation du Golf Miniature à Bourbonne les Bains, l'autorité exécutive de la collectivité saisit l'assemblée délibérante du choix du délégataire auquel elle a procédé en lui exposant ses motifs et présente l'économie générale du contrat,
- Que l'autorité exécutive a transmis à l'assemblée délibérante, le 26 mars 2021, les procès-verbaux de la commission d'ouverture des plis, le cahier des charges, la convention d'affermage, le règlement de consultation et le rapport final de l'autorité territoriale,
- Que son choix s'est porté sur Monsieur Francky CEMPURA (conjoint collaborateur : Madame Sandy VERNEY), ayant présenté la seule offre. Dans les conditions du contrat, cette entreprise devrait être à même d'assurer la qualité et la continuité du service public.
- Que le contrat a pour objet l'exploitation du Golf Miniature à Bourbonne les Bains et présente les caractéristiques suivantes :
 - Début de l'exécution du contrat : A compter de la notification
 - Montant de la redevance annuelle : 4 701.00 €
 - Fin du contrat : 31 octobre 2023

La Commune de Bourbonne les Bains confie la mission d'exploitation de l'ensemble du site du Golf Miniature au délégataire qui l'exploitera à ses frais et risques dans les conditions du présent contrat en application des articles L.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame Marie-France MERCIER, Adjointe au Maire, demande donc au Conseil Municipal :

- D'approuver le choix de Monsieur Francky CEMPURA et Madame Sandy VERNEY, conjoint collaborateur, en tant que délégataires du service public relative à l'exploitation du site du Golf Miniature à Bourbonne les Bains,

- D'approuver les termes du contrat de délégation de service public, à savoir :

- Début de l'exécution du contrat : A compter de la notification
- Montant de la redevance annuelle : 4 701.00 €
- Fin du contrat : 31 octobre 2023

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire, et notamment le contrat de délégation de service public et ses pièces annexes.

Le Conseil Municipal décide de délibérer et de procéder au vote.



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver le choix de Monsieur Francky CEMPURA et Madame Sandy VERNEY, conjoint collaborateur, en tant que délégataires du service public relative à l'exploitation du site du Golf Miniature à Bourbonne les Bains,

- D'approuver les termes du contrat de délégation de service public, à savoir :

- Début de l'exécution du contrat : A compter de la notification
- Montant de la redevance annuelle : 4 701.00 €
- Fin du contrat : 31 octobre 2023

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire, et notamment le contrat de délégation de service public et ses pièces annexes.

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

Bourbonne les Bains le 15 avril 2021



Monsieur André NOIROT